

LE MÉTIER DE CHAUFFEUR RIPEUR

Lors de leurs activités quotidiennes, les chauffeurs ripeurs doivent faire face à de nombreux risques parfois méconnus. Il est donc primordiale que des règles de bonnes conduites soient respectées, que ce soit lors de l'activité de conduite ou lors de l'activité de ripeur.

LES PRINCIPAUX RISQUES

- ◆ RISQUES LIÉS À LA CIRCULATION ROUTIÈRE : *véhicules tiers, piétons...*
- ◆ RISQUES DE CHUTES DE PLEIN PIED : *obstacles au sol, trottoirs, chaussée glissante, chute du marche-pieds...*
- ◆ RISQUES LIÉS À LA MANUTENTION MANUELLE DE CHARGES : *conteneurs, sacs...*
- ◆ RISQUES LIÉS AU MANUTENTIONS MÉCANIQUES : *utilisation du lève-conteneurs ou du système de compactage (écrasement, pincement...).*
- ◆ RISQUES BIOLOGIQUES : *contact avec des déchets.*
- ◆ RISQUES LIÉS À L'AGRESSIVITÉ DES USAGERS ET DES ANIMAUX (chiens) : *agressions verbales et/ou physiques.*

LES MESURES DE PRÉVENTION

Organisation de la collecte :

- ◇ **ÉTABLIR DES PLANS DE TOURNÉES** et les mettre régulièrement à jour dans le but de faire ressortir les principales difficultés du parcours. Un inventaire des risques associés à chaque circuit peut être réalisé : circulation importante, accès difficile, visibilité faible, proximité des cours d'eau.
- ◇ Pour **LIMITER LES PRÉCIPITATIONS** en fin de collecte, il est nécessaire que le temps impartie soit suffisant : la durée nécessaire pour effectuer les tournées doit être étudiée.
- ◇ Les **PARCOURS DE COLLECTE** doivent être **FACILITÉS** en lien avec les municipalités : voirie maintenue en bon état, stationnement gênant éliminé, aire de retournement, largeurs des voies...
- ◇ Faire des **PAUSES RÉGULIÈRES** lors des collectes et effectuer des **CHANGEMENTS DE POSTES À MI-PARCOURS** entre les équipiers de collecte et le chauffeur afin de dynamiser la journée et ainsi d'être plus vigilant.

POUR TOUTE INFORMATION
COMPLÉMENTAIRE,
n'hésitez pas à
contacter le service :

▶ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

David GARREAU
☎ 02.51.44.10.37

Solange POIRAUD-BIGAS
☎ 02.51.44.10.21

Quentin TRITSCHLER
☎ 02.53.33.01.48

Maïté ASSERAY
☎ 02.51.44.10.19

✉ : prevention@cdg85.fr

Avant la collecte

LE BON ÉTAT GÉNÉRAL DU VÉHICULE DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT CHAQUE DÉBUT DE TOURNÉE : gonflage des pneus, pression des freins, éclairage de signalisation, fonctionnement du système d'arrêt d'urgence, caméra, lève-conteneurs, compacteur.

LE MATÉRIEL DOIT SUBIR UN CONTRÔLE VISUEL QUOTIDIEN. Toute anomalie ou dysfonctionnement doit être signalé au responsable de l'entretien mécanique afin que les réparations puissent être exécutées dans les plus brefs délais.

➔ CETTE REMONTÉE D'INFORMATION PEUT SE FAIRE PAR DES FICHES DE LIAISONS OU FICHES DE TOURNÉES OU PAR LIAISONS INFORMATIQUES EMBARQUÉES.

Notre mission,
faciliter
les vôtres !

Pendant la collecte

POUR LE CHAUFFEUR :

- RESPECTER LE PLAN DE TOURNÉE.
- EFFECTUER LA COLLECTE EN MARCHÉ AVANT MÊME DANS LES IMPASSES.
- NE JAMAIS ESSAYER DE RÉCUPÉRER UN OBJET DANS LA TRÉMIE.
- ADAPTER LA VITESSE AUX PARTICULARITÉS DE LA COLLECTE.
- Surveiller le ou les ripeurs à l'arrière de la benne : CONTACT VISUEL EN PERMANENCE À L'AIDE DE LA VIDÉO SURVEILLANCE.

POUR LES RIPEURS :

- MONTER EN CABINE LORSQUE LA VITESSE DU VÉHICULE DEVIENT SUPÉRIEURE À 30 KM/H : ne pas rester sur le marche-pieds.
- Lorsque la benne est en mouvement, NE JAMAIS SAUTER DU MARCHÉ-PIEDS.
- NE JAMAIS ESSAYER DE RÉCUPÉRER UN OBJET DANS LA TRÉMIE.
- NE PAS SE PLACER FACE À LA TRÉMIE POUR COMMANDER LE LÈVE-CONTENEUR.
- NE JAMAIS CHARGER LORSQUE LA BENNE EST EN FONCTIONNEMENT.
- SAISIR LES SACS EN VRAC PAR LE DESSUS afin d'éviter tous risques de piqûres ou de coupures.
- LE RIPEUR EN FORMATION DOIT MONTER SUR LE MARCHÉ PIED DROIT DU CAMION DE RAMASSAGE (côté trottoir ou accotement).

Après la collecte

- NETTOYER ET DÉSINFECTER QUOTIDIENNEMENT LA BENNE À ORDURES MÉNAGÈRES.
- PRENDRE UNE DOUCHE À LA FIN DE LA TOURNÉE ET SE LAYER LES MAINS AVANT DE MANGER OU DE FUMER.

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- ▶ VÊTEMENTS SIGNALISÉS À HAUTE VISIBILITÉ : CLASSE 2 OU 3.
- ▶ CHAUSSURES DE SÉCURITÉ À SEMELLES ANTIDÉRAPANTES.
- ▶ GANTS DE PROTECTION.
- ▶ PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LE BRUIT LORS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DU VERRE.

LE VÉHICULE

- ▶ Le camion de collecte des ordures ménagères doit être **SIGNALÉ PAR DES BANDES DE SIGNALISATION RÉTRO RÉFLÉCHISSANTES À L'AVANT, À L'ARRIÈRE ET SUR LES CÔTÉS** (bandes biaises).
- ▶ LE SIGNAL DE RECUIL ET LA CAMÉRA À L'ARRIÈRE DU VÉHICULE reliée à un écran en cabine, sont des dispositifs qui permettent d'éviter les situations dangereuses dues aux manœuvres.
- ▶ LES MARCHÉ-PIEDS ARRIÈRES DOIVENT ÊTRE SYSTÉMATIQUEMENT ASSOCIÉS À DES RAMPES DE MAINTIEN FIXES.
- ▶ DES CARTERS DE PROTECTION DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS PARTOUT OÙ IL PEUT Y AVOIR UN CONTACT DANGEREUX (projection, coincement, cisaillement...) entre les agents et les pièces en mouvement.
- ▶ LES SYSTÈMES DE COMPACTAGE DE LA BENNE DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS TOUS LES 3 MOIS PAR UN ORGANISME AGRÉÉ.



LES PREMIERS SECOURS

- Dans chaque équipe de collecte des ordures ménagères, **UN OU PLUSIEURS AGENTS DOIVENT ÊTRE FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS** (Premier Secours Civique 1 P.S.C. 1 ou Sauveteur Secouriste du Travail S.S.T.)
- **LES CAMIONS DE COLLECTE DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS D'UNE TROUSSE DE PREMIERS SECOURS.**



LES RÈGLES D'OR DU CHAUFFEUR RIPEUR

CHAUFFEUR :

1. Effectuer une ronde de sécurité du véhicule avant chaque tournée.
2. Charger la benne en marche avant même dans les impasses.
3. Réduire sa vitesse de collecte dans les endroits dangereux.
4. Inviter son collègue en cabine lorsque la vitesse de collecte est supérieur à 30 Km/h.
5. Aborder à faible allure les dispositifs ralentisseurs et les différents obstacles sur la chaussée.
6. A l'arrêt utiliser le frein de parcage.
7. Descendre de la cabine face à celle-ci.
8. Prendre une douche à la fin de chaque tournée.
9. Respecter le code de la route.
10. Laver à grande eau la benne du camion à la fin de chaque tournée.

RIPEUR :

1. Effectuer une ronde de sécurité du véhicule avant chaque tournée.
2. Porter ses Équipements de Protection Individuelle.
3. Adopter les postures de sécurité adaptées.
4. Se tenir du côté arrière droit du véhicule de collecte pour les agents en formation.
5. Se tenir fermement aux poignées ou aux barres de maintien.
6. Ne jamais récupérer des objets dans la trémie.
7. Descendre de la cabine face à celle-ci.
8. Être méfiant quant aux réactions des usagers et à la circulation routière en générale.
9. Prendre une douche à la fin de chaque tournée.
10. Se laver les mains avant les repas.